

Questions à poser aux personnes qui ont fourni les références

Assurez-vous d'obtenir de votre locataire éventuel la permission écrite de communiquer avec ses références.

Aux propriétaires actuels et antérieurs :

1. Quand avez-vous loué un appartement à cette personne?
2. Combien de temps cette personne a-t-elle occupé cet appartement?
3. Est-ce qu'elle payait son loyer à temps?
4. A-t-elle causé des dommages dépassant l'usure normale?
5. Y a-t-il eu des problèmes relativement à ce locataire?
6. Le locataire se montrait-il respectueux envers vous et envers votre propriété?
7. Le locataire vous a-t-il donné un avis en bonne et due forme pour mettre fin au bail?
8. Accepteriez-vous de louer à cette personne de nouveau?